

A propos de Saint-Pol-de-Léon

S.I.C.A. ou syndicat indépendant ?

Un camarade, petit exploitant agricole à Santec (canton de Saint-Pol-de-Léon), m'a écrit une longue lettre pour me reprocher vivement d'avoir pris parti pour la S.I.C.A. de Saint-Pol contre les « primeuristes » de la Côte (1).

Faute de place, je ne puis citer intégralement cette lettre ; je me contenterai donc de résumer l'argumentation de notre camarade qui, dépassant une situation locale, pose le problème de l'organisation des marchés agricoles.

MON correspondant m'expose d'abord les raisons qui ont conduit les primeuristes à refuser leur adhésion à la S.I.C.A. En premier lieu, les primeuristes sont en majorité des petits exploitants dont les conditions de vie demeurent difficiles, ils ne peuvent donc accepter les paiements différés offerts par la S.I.C.A. Il faut attendre un mois ou plus, écrit mon correspondant. Les paiements sont effectués en une semaine, rétorquent les responsables de la S.I.C.A.

Deuxièmement, les produits livrés par les exploitants côtiers sont de « véritables primeurs qui se vendent à bon prix ». En alignant les cours de leur production sur ceux-là, les membres de la S.I.C.A. feraient une bonne affaire. Mais la régularisation du marché risque de se retourner contre les primeuristes, dont les petites exploitations ne sont rentables que si les cours sont soutenus. Les intérêts en présence sont incontestablement divergents.

Enfin, le syndicat des primeuristes se plaint des mesures autoritaires de la S.I.C.A., voire de ses pressions sur les Caisses de Crédit agricole locales.

Mais surtout les « indépendants » estiment que l'échec fondamental de la S.I.C.A. provient de ce qu'elle a finalement renoncé à commercialiser elle-même ses produits, préférant conclure un accord avec les négociants expéditeurs. Où est alors le raccourcissement du circuit qui avait été promis ?

Mon correspondant en vient alors à ce qu'il nomme mes « erreurs » :

— Les violences et les provocations du 14 décembre que j'avais qualifiées d'« intolérables » auraient été minimées, ce n'est toutefois pas l'avis des correspondants de la presse parisienne. De toute façon, sans me prononcer sur la gravité matérielle de ces violences, je continue à penser qu'elles sont un mauvais point pour les primeuristes. De solides arguments économiques auraient plus de prix et auraient sans doute contribué à avancer une solution au problème. Les primeuristes refusent d'être taxés d'individualistes dépassés, la preuve : le « syndicat des indépendants » aurait recueilli au cours d'un référendum (?) 3.200 voix sur 6.000 producteurs. Je

ne mets pas en doute le caractère collectif de ce syndicat, je dis simplement que ses adhérents en restent à la notion de « marché libre », expression qui revient souvent sous la plume de mon contradicteur, alors que la S.I.C.A. a pour but d'organiser le marché.

Voilà le cœur même du problème : les primeuristes de la Côte sont-ils, oui ou non, prêts à accepter un certain nombre de règles commerciales qui s'imposeraient à tous ? Sont-ils prêts à accepter une discipline syndicale accompagnée de sanctions éventuelles ? Les réactions des « indépendants » de Saint-Pol-de-Léon risquent fort de se multiplier à l'avenir lorsque la profession agricole s'organisera, en particulier lorsque les groupements de producteurs pourront rendre obligatoires certaines règles de commercialisation, y compris la fixation d'un prix minimum.

Il est de notoriété publique que les animateurs de la S.I.C.A. de Saint-Pol-de-Léon ont du goût pour les méthodes autoritaires, qu'ils rêvent d'un monopole de vente des artichauts et des choux-fleurs, dont les consommateurs risquent un jour de faire les frais ; mais est-ce une raison de tenir pour négligeables, voire néfastes, les efforts d'organisation, d'éducation, qu'ils ont entrepris dans le rayon de culture ? Contrairement à ce que croient certains de nos camarades bretons, je n'ai jamais pensé que cette S.I.C.A. fut parfaite, qu'elle doive être la seule. Je maintiens seulement qu'elle va dans le sens du devenir de l'agriculture française. A nos camarades d'en tirer les conséquences quelles qu'elles soient sur le plan local.

Pour ce qui est du problème politique — le fait que la S.I.C.A. soit entre les mains de gens de droite ou de cléricaux — je renvoie à l'excellent article de Serge Mallet dans « T. S. » (n° 62, du 15 juillet 1961) qui montre parfaitement que la prise de conscience économique précède presque toujours la prise de conscience politique.

Dans le canton de Saint-Pol, adversaires et partisans de la S.I.C.A. se déchirent à l'intérieur des familles, divisant les villages en deux camps hostiles. Il serait temps, comme le souhaite mon correspondant, que le bon sens triomphe et qu'une « solution valable pour les deux tendances en présence aboutisse rapidement pour « dépassionnaliser » le problème ».

Je ne renonce pas à penser que les militants du P.S.U. ont un grand rôle à jouer pour trouver cette solution.

(1) *La Semaine agricole*, n° 81 de T. S. du 23 décembre.

J.-C. BARIGEL.